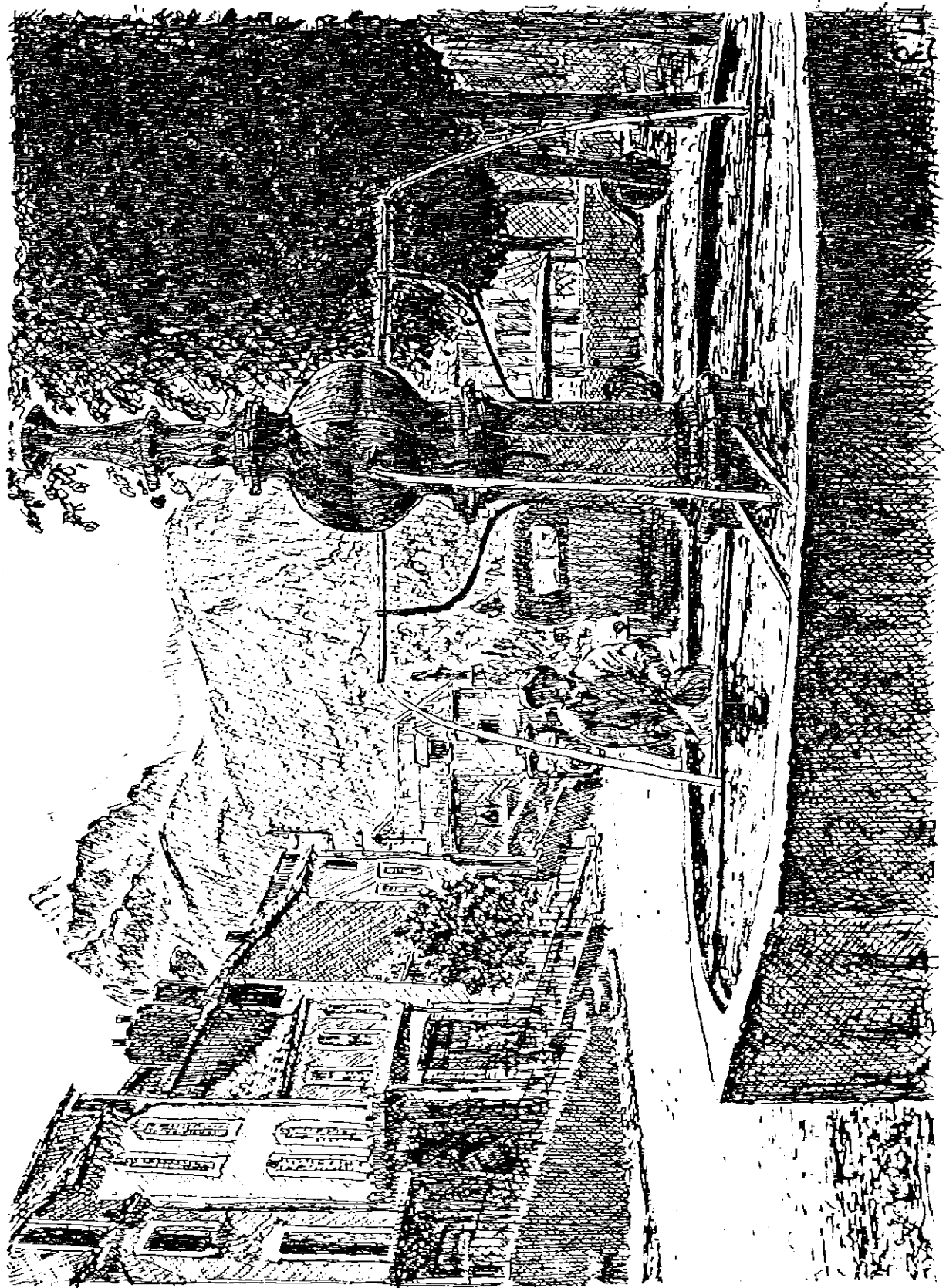


Club du 3^e âge

LE PETIT CORPATUS



CORPS Le barquier - 1930 -

N°63

C'est la rentrée

Après de grandes vacances bien ensoleillées, nos écoliers viennent de rentrer en classe. Ils étaient presque 80 (79) devant l'entrée de l'école, le jeudi 8 septembre, tous frais et pimpants avec leur cartable neuf à se presser autour de leurs institutrices. A Corps, cette année l'effectif a légèrement augmenté du fait de l'installation de nouvelles familles et de la fermeture de l'école de Beaufin, (2 élèves de Monestier d'Ambel viennent à l'école à Corps). Mme Serre à l'école maternelle, aidée de Mme Calvat, se retrouve avec 36 enfants de plus de 2 ans, aussi la rentrée s'est effectuée avec les 32 enfants de plus de 3 ans et rien n'est encore décidé pour les 2 ans, la classe étant bien chargée. Mme Mathieu a 19 élèves de 3 niveaux, cours préparatoire, cours élémentaire 1ère et 2ème année. Mme Templier a 22 élèves au cours moyen 1ère et 2ème année.

La cantine aussi est bien garnie puisque Mme Gontard, aidée de Mme Lelevier, sert entre 32 et 36 par Jour.

François Mei, animateur sportif encadre les sorties de plein air des 2 grandes classes.

Les chauffeurs de la régie communale ont repris le service de ramassage et pour eux aussi la journée est rythmée par des horaires très précis, puisqu'ils doivent assurer le ramassage de Pellafol, St-Laurent en Beaumont, Ste Luce, Les Côtes de Corps, Le Sautet, Le Coin, ainsi que le transport des 30 lycéens qui se rendent à la Mure chaque jour et qui depuis cette rentrée peuvent rentrer chez eux à 13h. s'ils n'ont pas cours l'après midi.

Souhaitons à ces 110 écoliers de moins de 16 ans, et à tous ceux qui s'occupent d'eux, une très bonne année.

G. ROUX

— : — : — : — : — : — : — : — : — : — :

Dimanche 18 Septembre 1983 : PELERINAGE DIOCESAIN AU
SANCTUAIRE DE LA SALETTE

Sous la présidence de Monseigneur Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble.

Célébration du Jubilé pour l'année Sainte :

A 10h. liturgie pénitentielle

De 11h. à 15h. adoration du St Sacrement et confessions individuelles.

A 15h: célébration de l'Eucharistie.

Le soir, veillée de prières, procession aux flambeaux, et messe vers 22h.

— : — : — : — : — : —

COURS DE GYMNASTIQUE

Reprise des cours, jeudi 15 septembre, de 20h. à 21h. pour le adultes et les adolescents.

Au local habituel.

Suivant le nombre, plusieurs cours seront mis en place.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

ECOLE DE TENNIS

Les cours reprendront tous les mercredis à partir du 14 septembre. Suivant l'horaire ci-dessous :

10h. à 11h. - Adultes

11h. à 12h. - Jeunes

14h. à 15h. - Adolescents

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Le Maître

Un mari dit énergiquement à sa femme :

- Ah! mais il faudrait savoir qui commande dans cette maison!

En tout cas sois certaine d'une chose, je ne descendrai pas la poubelle avant d'avoir terminé la vaisselle.

-:-:-

J'ai honte de notre façon de vivre dit une femme à son mari. Ma mère paie notre loyer, ma tante nos vêtements, ma sœur notre nourriture.

- Tu dois avoir honte réplique le mari. Tu as deux oncles qui ne nous envoient pas un sou!

W.K.

E:-:-:-

CENTRE SOCIAL

Madame Marie-France Garrigues, assistante sociale, vous informe du transfert de son bureau, dans la résidence "Le BEAUMOI" ancienne Maison Chalon. L'entrée est située dans la cour.

Permanence, le jeudi matin de 9h. à midi.

-:-:-:-

CLUB NAUTIQUE

DE L'OBIOU

Ecole de voile homologuée FF.V.

88970 CORPS

01 (76) 30.00.28

RAPPORT MORAL ET FINANCIER. SAISON 1982

I) Globalement, la saison a été bonne, malgré un certain pessimisme de fin de saison. Néanmoins, nous avons enregistré un même nombre d'élèves par rapport à la saison écoulée. Ce qui se traduit au niveau des embarquements par un taux de fréquentation sensiblement identique à celui de l'année passée. Par contre, il faut souligner l'accroissement de ce même taux de l'ordre de 100 % en ce qui concerne les stages de planches à voile. Outre le fait que ce sport soit en pleine évolution, la présence d'un moniteur "disponible" sur le terrain, et une meilleure organisation du travail ont largement contribué à ce résultat.

Les groupes constitués (colonies de vacances, comités d'entreprises, maisons des jeunes, etc...) restant nos plus fidèles élèves, il n'apparaît pas nécessaire de remettre en question la politique suivie par le club ces cinq dernières années. Toutefois, et malgré la faible demande de cours en perfectionnement dériveur, il ne faut pas perdre de vue la clientèle que constitue "l'élève particulier".

Il est appelé au passage, que le lac du Sautet constitue bel et bien un anachronisme à l'heure actuelle. Sur le plan de la navigation c'est sans doute un des rares plans d'eau où les dériveurs sont en majorité par rapport aux planches à voile.

Pour toutes ces raisons, et pour ne pas aller à contre courant d'un mouvement qui ne peut aller qu'en s'amplifiant, il est décidé d'accroître la flotte de planches afin de la porter à seize,. Nous venons également de passer un protocole d'accord avec la station de Superdévoluy concernant la mise en place de stages de planches à voile.

II) Concernant les problèmes internes au club, le président rappelle que la maison EDF, qui sert de logement aux moniteurs du club, et de salles de cours et de réunions ne doit pas servir de maison d'accueil aux personnes autres que les membres du club. En aucun cas, les moniteurs ne doivent recevoir dans ces locaux des personnes étrangères au club. Le bureau fait remarquer aux moniteurs présents qu'il n'est pas contre une ambiance décontractée au sein du club, mais que ladite ambiance ne doit pas s'apparenter à un aspect "romanichel" au sens péjoratif du terme.

Il est rappelé que les moniteurs sont au service de leurs élèves, et qu'une tenue correcte et un langage adapté sont une nécessité vis à vis de gens qui viennent vers nous en tant que clients.

TARIF SAISON 1983:

PLANCHE A VOILE

LOCATION : 40 F de 1'heure
120 F pour 4 heures
360 F pour 12 heures

COURS : Stage de 10 à 12 heures, durée 6 jours : 300 F
Leçon particulière : 70 F de 1'heure

Dans le prix des cours, il est tenu compte du prêt de la planche.

DERIVEURS

COURS : embarquement de 10 à 13 heures
ou de 14H30 à 17H30.

TARIF : Particuliers : 250 F
Groupes : 220 F

Le prix de la carte voile, fixé par les instances nationales est de 60 F pour 83.

III) BILAN FINANCIER

Quitus est donné au trésorier.

IV) SAISON 1983

Un formulaire type a été envoyé à tous les moniteurs et postulants au poste pour la nouvelle saison. Pour être retenu, il faudra faire preuve de sa qualification et s'engager à enseigner pour les deux mois d'été.

Ont été retenus :

- Paul RUSILLON, moniteur
- J.P. FREY, moniteur de l'école de voile de Rosbras Brigneau, chef de bord; chef d'escadre.
- F. HAMON, moniteur de l'école de mer Cassiopée
- J.M? LAVANT, moniteur planche à voile

L'équipe ainsi constituée est donc, sur le papier, d'un bon niveau technique digne d'offrir les meilleures garanties. Il lui reste à prouver les espoirs que nous mettons en elle, conscients que pour notre part, nous avons fait le maximum par la mise en place d'un encadrement ayant fait ses preuves dans le domaine de la pédagogie appliquée.

Rendez-vous est pris pour la fin septembre, pour le bilan de la saison 1983

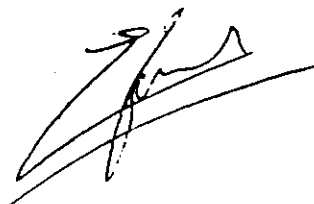
Le président

J. BLANC



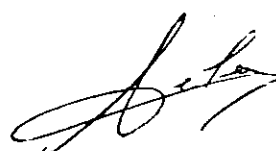
Le secrétaire

E. JOSSERAND



Le trésorier

A. DELOR



BILAN SAISON 1982

	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
ECOLE DE VOILE	179 879,64	
SUBVENTION COMMUNALE	4 400,00	
SUBVENTION S.I.V.O.M.	900,00	
MOIS SAISONNIER (DDJS)	8 927,60	
JOURNEE INTER-ASSOCIATIONS	460,00	
OFFICE DU TOURISME	39,00	
REMBOURSEMENT MAIRIE (Fête)	89,50	
REMBOURSEMENT MAIRIE (Matériel surveillance natation)	1 792,00	
SUBVENTION JEUNESSE & SPORT	3 200,00	
VENTE MATERIEL NAUTIQUE	7 400,00	
BAL	8 754,50	

FRAIS DE BAL		5 460,00
REMBOURSEMENT EMPRUNT		15 000,00
FONCTIONNEMENT ECOLE DE VOILE		64 979,01
INDEMNITES PERSONNEL C.N.O.		73 004,84
AMENAGEMENT BUVETTE		16 055,12
ESSENCE		2 849,50
ACHAT LICENCES ET COTISATION F.F.V.		6 269,00
ACHAT PLANCHES A VOILE		29 759,67
ASSURANCE		6 064,14
	-----	-----
	215 842,50	219 441,28
SOIT UN DEFICIT DE	3 598,78	
	-----	-----
	219 441,28	219 441,28
	=====	=====

L E P.O.S (Plan d'occupation des sols) .

Selon le décret du 28 Octobre 1970, les plans d'occupation des sols fixent les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols, qui peuvent notamment comporter l'interdiction de construire ; Ces POS devaient être rendus publics avant le 1er Janvier 1977.

Dans les Communes de moins de 10.000 H, ils sont établis, à la demande ou après avis du Conseil Municipal, lorsque l'évolution économique ou touristique de la Commune, ou la volonté de sauvegarder un site naturel le justifie.

L'Etat (Direction Départementale de l'Equipeement), et les Collectivités locales sont étroitement associés au sein de groupes de travail.

Dès qu'un POS est rendu public, et sans attendre son approbation, il est opposable à toute personne, publique ou privée, pour l'exécution de tous travaux.

Le POS de la Commune de CORPS a été prescrit le 21 Septembre 1972; la dernière proposition, datant de 1979, a été rejetée par le GEP (Groupe d'études et de programmation de la DDE).

Aujourd'hui, les modifications se font "au coup par coup", en fonction des demandes de permis de construire et des besoins d'aménagement foncier de la Commune. Ce n'est pas satisfaisant; il est maintenant indispensable de mener une réflexion globale sur le développement, à court et moyen terme, de la Commune; réflexion incluant non seulement l'aspect urbanisation (le POS ne se résume pas à définir les terrains constructibles), mais aussi agricole, forestier, les problèmes énergétiques et d'environnement.

Pour cela, la Commission du POS dispose d'un document précieux: une "étude d'environnement du POS" réalisée sur la Commune de CORPS par CARENE (Coopérative Architecture Energie Environnement) à l'initiative du Service Technique de l'Urbanisme.

Cette étude, extrêmement complète et documentée aborde différents thèmes, tels que:

les risques naturels, la végétation, l'agriculture, la faune, mais aussi la consommation énergétique, les ressources disponibles (solaire, bois, micro centrale)...et surtout, il analyse l'évolution actuelle de la Commune, caractérisée par 2 phénomènes: urbanisation et emboisement, aboutissant à terme à une modification radicale du paysage. Parallèlement, on assiste à une régression des activités agricoles qui se traduit par un "recul des superficies mises en valeur et une progression des friches et de l'emboisement naturel".

Considérer comme irréversible la régression de l'agricul-

ture, voire, à terme, son élimination, serait une erreur; l'intérêt de chacun: exploitant agricole, propriétaire, habitant de la Commune est dans le maintien d'une activité agricole. Imagine-t-on un paysage où le "bâti" le disputerait aux friches?

Autre élément que la Commission du POS devra inclure dans sa réflexion: la loi dite " des 300 mètres".

Il s'agit du décret n° 77-1281 du 22 Novembre 77 approuvant la directive d'aménagement national relative à la protection et à l'aménagement de la montagne.

Dans le cadre de la protection des plans d'eau, il est stipulé:

Afin d'en préserver les abords, les routes nouvelles devront s'écarter, en règle générale, de plus de 300m des rives, aussi bien les routes d'accès que celles de ceinture ...

Le long des rives, et sur la profondeur de 300m, il convient de préserver l'état naturel. Seront cependant autorisés les refuges et gîtes d'étapes ouverts au public les installations à caractère scientifique si aucune autre implantation n'est possible, et les équipements d'accueil et de sécurité nécessaires à la pratique de la baignade ou des sports nautiques.

Ce qui équivaldrait à classer en zone ND⁽¹⁾ (non constructible), tous les terrains situés approximativement en dessous d'une ligne, parallèle au lac, passant au virage des Chenêts, par la maison ROUX -PARIS. Cependant, des dérogations pourraient être, ponctuellement, accordées. Voici ce qu'en dit CARENE:

" Il apparaît clairement que dans ce cas précis, à CORPS, les contraintes du terrain sont telles que l'application formelle de la loi des 300m irait en réalité à l'encontre de l'esprit de la directive montagne.

En effet, à partir du moment où l'on retire du marché une bande de 300m le long du lac, ce sont, par contre-coup faute de place, les terres du plateau qui sont livrées à l'urbanisation. La pression foncière est concentrée sur l'essentiel du patrimoine agricole, qui se trouve menacé de façon plus aiguë qu'auparavant".

Etablir un POS intégrant de façon harmonieuse ces différents aspects, y compris le nécessaire développement industriel et touristique de la Commune, c'est, à n'en pas douter, un projet ambitieux. Chacun sera, dès l'automne, convié à y participer.

Il serait souhaitable que la Commune dispose d'un POS approuvé, non seulement par l'autorité Administrative, mais aussi par la majorité des habitants.

Un exemplaire de l'étude réalisée par CARENE est en Mairie, où chacun peut le consulter.

(1) ND : Zone naturelle protégée.

GROSSE AFFLUENCE A LA FETE DU LAC

La fête du Lac s'est déroulée le jour du 15 août avec un temps clément et un nombreux public. Dès le matin 47 participants prenaient le départ de la course pedestre Corps-le-Sautet, le record de l'année dernière était battu de 10" seulement.

A 15 heures, 45 participants entreprenaient la traversée du lac à la nage et 41 se retrouvaient à l'arrivée.

Tournoi de volley, de ping-pong et jeux divers, divertissements petits et grands durant tout l'après midi.

A 21h.30, 2000 personnes environ s'étaient rassemblées pour assister au ballet des voiliers et aux feux d'artifice sérieusement contrariés par le vent.

Cette fête très réussie a attiré un public venu quelquefois de très loin se joindre à la population de notre commune.

Pierre VASQUEZ de l'A.L. Echirolles, vainqueur de Corps- Le Sautet - Corps.

Classement de la course :

Dans le cadre des festivités du 15 août avait lieu pour la 3^e édition cette course désormais traditionnelle. Un nombreux public a applaudi l'arrivée des coureurs, ils étaient 47 au départ et tous sont arrivés à l'issue des 7km du parcours. A noter que le record a été amélioré de 10 secondes, qu'il y avait 10 féminines, que le plus jeune de la course était Orvenaelle Mancaux, 6ans 1/2 qui a fait le parcours en 45' 39", que le plus âgé Pierre Renaud 80 ans a mis 56', que la 1^{ère} femme Marie-Danielle Dupouy était 5^e en 30'05" et qu'enfin le 1^{er} coureur local Luc Reynier était 4^e en 29'01".

Félicitons aussi les organisateurs : Jean Blanc, président de l'office du tourisme, Jean-Yves Gelin qui assurait le chronométrage assisté d'Hervé Ferrière, Mr et Mme Dévoluy toujours dévoués qui ont contribué au succès de cette belle course.

I^{er} - Vasquez Pierre, A.L. Echirolles, les 7km 27'20"; Smagne Philippe (estivant) 28'24"; Smagne Laurent (estivant) 28'41"; 4^e Reynier Luc (Corps) 29'01"; 5^e Dupouy Marie-Danielle (Villefontaine) 30'05" 1^{re} femme 6^e Bernard-Guyon (St-Martin-d'Hères) 30'15"; 7^e Martinelli Yves (Corps) 30'57"; 8^e Magaud Lionel (Chambon Loire) 31'33"; 9^e Lefevre Médard (Pace Ile et Vilaine) 32'18"; Jacquier Stéphane (Argenteuil) 33'06".

11^e Pascal Didier (Aix-en-Provence) 33'20"; 12^e Compère Laurent (Corps) 33'58"; Galvain Pierre-Frédéric (Corps) 34'24"; 14^e Advenier Michel 34'54"; 15^e Comte Raymond 35'47"; 16^e Agez Paul; 17^e Reynier Richard; 18^e Cache Christian; 19^e Longchamp Gérard; 20^e Mancaux Stéphane; 21^e Mancaux Freddy; 22^e Nollens Albert; 23^e Langlade Emmanuel; 24^e Accard Yves; 25^e Dechamp Emmanuel; 26^e Langlade Laurent; 27^e Jacquier Lionel; 28^e Garraud Jean-Luc; 29^e Reby Jean-Michel; 30^e Charles Jean-Luc; 31^e Chanas Danielle; 32^e Smagne Michèle; 33^e N'Guyen Franck; 34^e Chanas Aurélie; 35^e Gueydan Pascal; 36^e Guyen Florent; 37^e Letouze Pierre; 38^e Mancaux Daniel; 39^e Plassiard Roger; 40^e Mancaux Bruno; 41^e Mancaux Orvenaelle (6 ans); 42^e Vibert Michel; 43^e Renaud Pierre (80 ans); 44^e Arnaud Marielle; 45^e Reynier Corinne; 46^e Mathieu Marie-Charlotte; 47^e Longchamp Bérangère.

-:-:-:-:-

sur la
plage



Ils ont
participé
à la
course
pedestre



à la
traverse
du lac



**CINÉ
VILLAGES**
vous propose

A Corps
LE mercredi 5
octobre
à 16 heures 30
et 20 h 30



VAINQUEUR DE
3 OSCARS

MEILLEURE ACTRICE KATHARINE HEPBURN
MEILLEUR ACTEUR HENRY FONDA
MEILLEURE ADAPTATION ERNEST THOMPSON

La Maison Du Lac

"ON GOLDEN POND"



LORD GRADE présente une production ITC Films IPC Films. Un film de MARK RYDELL
KATHARINE HEPBURN HENRY FONDA

JANE FONDA

"LA MAISON DU LAC" On se berce dans
avec BOB McKEON • DABNEY COLEMAN • WILLIAM LANTAU Musique de CAVE GRUSIN Produite par BRUCE GILBERT
Directeur de la production BILLY WILLIAMS à S.C. Scénario de ERNEST THOMPSON Réalisé par MARK RYDELL
© 1969 UNIVERSAL CITY STUDIOS INC. © 1969 PAF CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

ENTRÉES 6 et 12 frs

Fête patronale

Elle s'est déroulée le dimanche 3 juillet et malgré l'absence de forains, a obtenu un joli succès. Le groupe folklorique savoyard, Le Biau Zize, était là pour agayer la fête avec ses danses et chants vifs et gais. Le soleil était aussi de la partie et les enfants ont participé en grand nombre aux jeux organisés à leur intention dont voici les résultats :

Jeu de course en sac - 1 - Sébastien Chelon - 2 Guillaume Vallier -
3 - Jérôme Pra - 4 - Christelle Richoux -
5 - Sébastien Moutin - 6 - Christelle Cosmeau.

Jeu du bassin - 1ère équipe - Sébastien Moutin - Gaétan Meunier -
David Chaix - J. François Girard -

2ème équipe - Sandrine Balmet - Franck Garaud - Laurence
Dauphin - Myriam Templier -

Course à l'oeuf - Moyens - Gaétan Meunier - 2 Stéphane Delorme -
Sébastien Moutin - Anne-Sophie Delas.
Petits - 1 Jérôme Pra - 2 David Dumas - 3 Martine
Rutty - 4 Virginie Cardin - 5 Séverine Jourdan.

Grands - David Ben Salem - 2- Bruno Wietrich - 3 Servan
Gaubert - 4 Gaétan Gaubert.

Course des garçons de café - 1 Francis Delor - 2 Christophe Cardinal -
3 Roger Plassiard - Gilles Costa - 5 Marcel Lefèvre - 6 Pierre Bejaji.

Nos photos - Le groupe folklorique : Le Biau Zize.

- La course des garçons de café

- La course à l'oeuf.



CLUB DU 3° AGE

VIF SUCCES DE LA KERMESE

La kermesse organisée par le club du 3° âge, a comme les années précédentes obtenu un vif succès.

Elle s'est déroulée au jardin de ville, dimanche après-midi et offrait aux nombreux visiteurs, des objets réalisés par les membres du club, napperons, coussins, layette etc... et pour animer cette manifestation, des stands : la roue du bonheur, les enveloppes-surprise, buffet et buvette.

Très vite tous les stands ont été dévalisés et la fête se terminait par le tirage de la tombola, dont voici la liste des heureux gagnants :

N° 63 vert : un dessus de lit, Isabelle Andrieux - 38 vert : un poster de Corps, Odette Charles, - 15 vert : un panneau, Josette Ferrand - 62 rouge, une sellette, Pierrette Turini - 64 vert : une liqueur de noisette, Karine Andrieux - 50 violet : une liqueur Cointreau, Mr Desnoyers - 39 vert : un vase de Vallauris - 52 rouge : une bouteille de Porto, Mme Jacquier. - 72 violet : une bouteille de Banyuls Mme Colin - 66 violet : une bouteille de Bonal, Mme Colin - 82 rouge : une bouteille de Bonal, Mme Marie Galvain - 13 rouge : une bouteille de Muscat, camping Templier - 48 vert : Une bouteille de vin de noix, Alice Eymard - 28 rouge : une bougie - 53 vert : une bouteille de mousseux - 6 violet une bouteille de mousseux, Gisèle Roux - 85 vert, une bouteille de mousseux, Mme Senn - 54 rouge : une bouteille de mousseux, Georgette Charles. 29 vert : une bouteille de mousseux, Rose-Aimée Moussier - 38 violet : Un disque - 23 rouge : un livre - 42 vert : un livre, Alice Eymard - 95 rouge : une livre, Jacqueline Paulin - 86 vert : un litre de sirop de fraises, René Bernard - 88 violet : un litre de sirop de Grenadine, Mme Serre. - 14 violet : un pot de confiture, Pierre Charles - 78 rouge : un pot de confiture, Mme Celse - 16 vert : un pot de miel, Mr Eugène Pellissier - 44 violet : un pot de miel, Mme Lesage - 53 rouge : un pot de miel, Mme Boulanger - 35 violet : un pot de miel, Mme Roux-Paris. - 43 rouge : un pot de miel, André Moussier - 33 vert : un pot de miel, Mme Asie - 17 rouge : un pot de miel, Mme Templier - 71 violet : une boîte de bonbons, Rose-Aimée Moussier - 96 vert : une bouteille de jus de raisin, Gisèle Roux - 27 violet : une bouteille de jus de raisin; Mme Génova - 6 vert : un cache-pot, Mme Pellissier, les Fossés.



Excellente ambiance au goûter des anciens

Samedi dernier, comme chaque année, la municipalité de Pellafol avait invité ses anciens et les membres du club du 3^e âge de Corps et de la Salette à partager un goûter à Pellafol. Un buffet bien garni attendait les invités, accompagné de boissons qui ont de suite réchauffé l'atmosphère.



Chants et danses, histoires drôles se sont succédés durant l'après-midi et tous les invités sont repartis enchantés de cette rencontre qui avait été organisée par Mme Colette Galvain et les membres du club du 3^e âge de Pellafol.



Remerciements

Le club du 3^e âge remercie la municipalité de Pellafol de son chaleureux accueil et du chèque offert à cette occasion, et adresse aussi ses remerciements à la Municipalité de la Salette, qui a versé à la caisse du club, le bénéfice du bal organisé à la Salette à l'intention du 3^e âge.

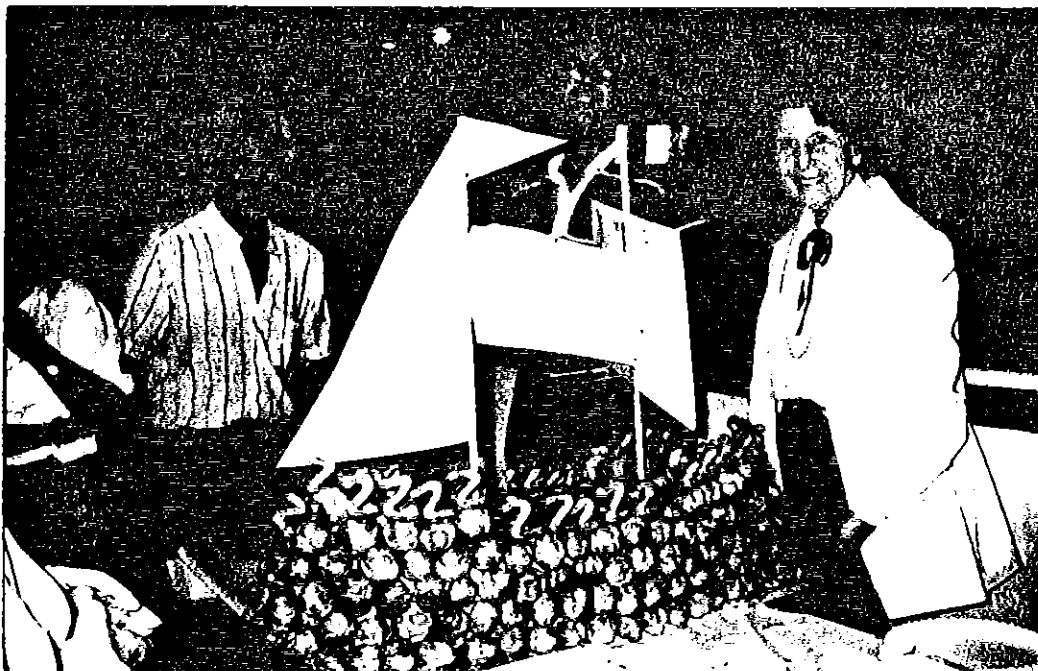
--:--:--:--:--

LE 20° ANNIVERSAIRE DE L'ECOLE DE VOILE

Afin de fêter dignement ce 20° anniversaire, le Centre Nautique de l'Obiou avait organisé, le mardi 17 août un méchoui au bar de la plage, auquel étaient invités le Dr Gérard CARDIN, maire de Corps, et son conseil municipal; Madame HOSTACHY, ancien maire, qui avait mis en place l'école de voile, et de nombreuses personnes.

Monsieur Jean BLANC, président du C.N.O. a retracé l'historique de cette association avant de souffler les bougies d'un énorme gâteau en forme de voilier (oeuvre de notre boulanger) Mr Amédée VENZIN.

Si la pluie a un peu contrarié ce méchoui, l'ambiance était bonne et la soirée s'est déroulée dans la gaieté et la bonne humeur.



LES NOUVEAUX CARS SONT ARRIVES

Les cars de la Régie Municipale commençant à donner des signes de faiblesse, la municipalité vient de les changer et de les remplacer par deux Master et un Trafic Renault. Lors de la remise des clés, le garage RIVIERE avait convié le conseil municipal, les employés communaux, Mr Boulanger, percepteur, la gendarmerie à un apéritif et un essai des nouveaux cars, très appréciés des participants pour leur confort et leur maniabilité.



STAGE D'ACCOMPAGNATEUR FEDERAL DE RANDONNEE PEDESTRE

Notre région a largement ouvert ses cîmes et sentiers aux quinze stagiaires accompagnateurs de randonnée de la Fédération Française de la moyenne montagne.

Réunis au village de vacances L.V.T. de Corps, aux Hameaux du Sautet. Ces nouveaux cadres fédéraux venus des quatre coins de France ont mis leur séjour à profit pour mieux connaître la cartographie, la conduite des groupes et surtout la sécurité des randonneurs en milieu montagnard. De jour, comme de nuit, ces responsables sauront désormais résoudre les plus grandes difficultés que peuvent rencontrer des groupes, notamment en cas de mauvais temps ou d'accident. Organisé du 26 août au 3 septembre sous la conduite de Mr Patrick Tillier, directeur du stage, cette session a pris fin après un contrôle de connaissance et d'aptitude sur le terrain, ils étaient accueillis au Centre de vacances par Michel Perot, Directeur et durant le stage nous avons noté la présence de Mr Christian Clair, président de la Fédération Française de la moyenne montagne, venu tout spécialement superviser les épreuves.

Sont intervenus pendant ce stage, chacun dans sa spécialité, le Dr Gérard Cardin et Jean-Pierre Agresti de l'O.N.F.

14 stagiaires sur les 15 ont passé avec succès les épreuves et ont reçu le brevet d'accompagnateur de randonnée.

Nous espérons que les stagiaires ainsi que leur encadrement garderont un bon souvenir de leur séjour chez nous et nous souhaitons avoir le plaisir de les revoir dans nos montagnes.

-:-:-:-:-

LA GARDERIE, UNE EXPERIENCE REUSSIE

La garderie qui fonctionnait depuis le 11 juillet, vient de fermer ses portes.

Elle a accueilli pendant 6 semaines, 24 enfants de 2 à 6 ans dans la salle de jeux de l'école maternelle, sous la surveillance de madame Mireille Calvat, à la satisfaction des parents.

Devant le succès remporté par ce service, qui a été mis en place cette année, la municipalité envisage de le renouveler les prochaines années.



LES RAVIOLES (au doigt)

Faites cuire des pommes de terre entières dans de l'eau salée. D'abord, sur la planche à pétrir écrasez le plus finement possible un peu d'ail (une gousse au maximum). Puis au même endroit écrasez vivement et très chaudes les pommes de terre, ajoutez de la tomme fraîche (fromage blanc) émiétée, du poivre, du sel, du beurre, des oeufs et de la farine. Les pommes de terre doivent l'emporter largement sur la farine. Lorsque tout cela est pétri ensemble longuement pour donner de la fermeté à la pâte.

Allongez-la alors en forme de baguettes de l'épaisseur de 2 ou 3 doigts, coupez-la en morceaux de la grosseur d'un oeuf de pigeon. Donnez à chacun la forme d'une croquette, puis du bout de l'index l'aplatissez légèrement en son milieu. Pochez vos ravioles l'une après l'autre, elles tombent au fond du récipient et remontent très vite à la surface. Alors sortez-les avec l'écumoire, égouttez-les soigneusement...

Surtout veillez à ne pas les laisser bouillir. Faites ensuite gratiner au four avec du lait, de la crème, du beurre et du gruyère rapé.

Pêches en tarte glacée

INGREDIENTS pour 4 personnes : 4 belles pêches pas trop mûres, 50 g de corn flakes, 150 g de sucre en poudre, 75 g de beurre, 200 g de fromage blanc bien égoutté, 200 g de crème fraîche pas trop épaisse, 1 citron, quelques cuillères de lait, un peu de gelée de groseille.

PREPARATION. — Travaillez le beurre à la fourchette afin de le réduire en pommade. Ecrasez les corn flakes en petits morceaux ; mélangez-les avec le beurre et 50 g de sucre. Étalez cet appareil dans le fond d'un moule à tarte amovible. Fouettez la crème en chantilly. Battez le fromage avec le lait, le reste de sucre et le jus du citron. Mélangez la crème Chantilly au fromage blanc. Étendez les trois quarts de cet appareil sur le socle de corn flakes. Pelez les pêches ; coupez-les en deux tout en les dénoyautant et disposez ces quartiers sur la crème. Décorez avec un peu de gelée de groseille et ce qui vous reste de la crème au fromage blanc. Laissez séjourner votre tarte pendant 2 à 3 heures au réfrigérateur avant de démouler et de servir.

SOLUTION

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	R	E	A	T	I	O	N		B	R	A	I	S	E
2	H	E	R	B	O	R	I	S	T	E		U	S	E	R
3	I	S	O	E	T	E	S		O	R	A	T	E	U	R
4	R	I	S	T		N	E	T	T	E		O	R	L	E
5	U	N		I	V	E		R	A	T	E		E	E	
6	R	I	E	R		A	I	L		M	A		P		
7	G	E	N	T	I	A	N	E		M	E	N	H	I	R
8	I	R	A		L	I	E	S	S	E	S		U	I	
9	E	S		C	L	E	S		A	N	E	M	O	N	E
10	N		C	R	E	U	S	E		U		I	N	O	
11	B	O	A		L	E	S	S	I	V	E		R	A	
12	S	E	L	M	A		S	A	S	S	E	N	A	G	E
13	A	D	O	P	T	E		U		I	R		M	E	R
14	C	O	N	E		C	O		L	E	N	T	E		E
15	S	N		S	O	U	P	I	E	R	E		R	A	S

REUNION DE LA CLASSE 68

Le 13 août 83 s'est déroulé la rencontre de la classe 68, sur l'ancien terrain de foot du séminaire. Une quarantaine de personnes avaient répondu à notre invitation.

Cette année, il ne s'agissait pas d'un banquet traditionnel autour d'une table de restaurant. Nous avons souhaité que nos enfants participent avec nous, afin qu'ils se connaissent et aient envie de continuer cette tradition. D'ailleurs plusieurs d'entre eux étaient déjà de futurs conscrits.

Paul Mazet, notre unique célibataire, avait donc proposé un méchoui, chacun apporta sa contribution, salade, quiche, pizza pour les dames. Corvée de bois, de trou, de broche et de cuisson pour les messieurs.

Bien arrosé, ce repas fut suivi d'une partie de boules pour les uns, d'une promenade à Corps pour les enfants, d'une sieste pour les autres, enfin du plaisir de se rencontrer et de discuter.

A 19h. nous nous remettions à table afin de terminer ce que nos estomacs n'avaient pu avaler au déjeuner.

Nous avons déjà fait des projets pour dans 5ans et nous aimerions que d'autres classes fassent de même.

Martine Blanc - Perrichon



--:--:--

CANTINE SCOLAIRE

La cantine scolaire fonctionnera dès la rentrée, au tarif suivant :
7 francs pour les enfants bénéficiant du ramassage. Les enfants des familles domiciliées à Corps seront reçus dans la limite des places disponibles et ne bénéficieront pas du tarif du ramassage. Le prix de 14frs pour un enfant, 21frs pour deux enfants de la même famille prenant le repas le même jour, 28frs pour trois enfants de la même famille prenant le repas le même jour.

--:--:--

CHALLENGE JEAN REYNIER

1963 ! Vingt ans déjà ont passé, Jean Reynier nous quittait prématurément pour un monde que l'on dit meilleur. C'est en son souvenir que la Boule du Chamois fait disputer chaque année le challenge qui porte son nom. Entrepreneur des T.P. il a fait beaucoup pour la Société qui lui doit bien cette reconnaissance.

Gros succès pour ce concours qui réunissait une vingtaine de quadrettes.

Heureuse surprise, c'est le fils du regretté Jean Reynier, Marc qui avec ses partenaires de Gap remportant pour la première fois le trophée. Il faisait don de 200frs à la Société qui le remercie. Signalons que c'est une quadrette locale Rivière qui jouait la finale s'inclinant 13-9 après une belle partie, véritable festival au point, par le tir resta faible. A noter aussi la présence de 3 élèves de l'école de boules au concours : Alexandre Serre, Francki Rivière et Stéphane Mégias. Mr Basso maire de Pellafol a fait don de 20frs à l'école de boules et le panier garni, gagné par Joseph Gonsolin a produit 646frs.

En l'absence du président Serre, c'est Baptiste vice-président qui avait l'honneur de remettre le challenge souvenir à la quadrette gapençaise.

Resultats Techniques : 1ère partie : Rivière 13, Dournon (Corps) 10, Bournay 13, Turc (La Mure) 4, Zeise 13, Rivière 6, les autres bulletins blancs.

2ème partie - Zeise 13, Pra (Corps) 4, Arnaud 13, Demoz (Beaufin) 6, Rivière 13, Bournay (Saint-Honoré) 12, Bonthoux 13, Grinovero (La Mure) 12, Reynier 13, Garnier (La Mure) 5, Reynier L. 13, Hostachy (Valbonnais) 6, Simond 13, Mary (Saint-Firmin) 10, Tosi 13, Baptiste (Corps) 2.

3ème Partie - Arnaud 13, Zeise (Séchilienne) 9, Rivière 13, Reynier (Corp) 12, Bonthoux 13, Simond (Pellafol) 12, Reynier 13, Tosi (La Mure) 11,

1/2 finale - Reynier 13, Arnaud (Prunières) 10, Rivière 13, Bonthoux (Beaufin) 6.

Finale - Reynier Marc, Vraie Michal et Alain et Roux Robert de Gap gagnent Rivière Roger, Montpeyroux Alain, Grimaldi Jean-Louis et Dévoluy J. Pierre par 13 à 9.

Le challenge Jean Reynier



CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de :

Nicolas VIGNAL, fils de Mr et Mme VIGNAL, gendarme à la brigade de Corps.

Jérémy, fils de Véronique et de Philippe Dumas, Petit fils de Mr et Mme

Jean Dumas et arrière petit fils de Mme Thérèse DUMAS
de Boustigue.

Fanny, fille de Bernadette et Daniel Porcéro, petite fille de Mr et Mme
Emile Porcéro.

Florian , fils de Mr et Mme Michel Gonsolin, petit fils de Mr et Mme
Joseph Gonsolin, arrière petit fils de Mme Julie Nebon.

Félicitations aux parents et meilleurs aux bébés.

-:-:-:-:-

Carnet de DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Mr Elie Mary, père et beau-père de Jeannine et Louis Barban, de
Paulette et Joseph Allemand, de Roger et Michèle Mary.

Mme Denise Magnan, épouse de Mr Magnan, soeur et belle-soeur de Melle
Aveline Magnan et Mme Augusta Magnan.

Mr Louis Mathieu, époux de Mme Blanche Mathieu, père et beau-père de
Yvonne et René Herter, Lucette et Louis Galvin,
Suzanne et Julien Allec, André et Yvette Mathieu
Roger et Bernadette Mathieu
Geneviève et Henri Ricard
Christiane et José Unal
Jean-Paul et Dominique Mathieu
Marie-Blanche et Robert Pachoud

Mr Augustin Moussier, époux de Rose-Aimée Moussier
Père de Brigitte et Michel Marque
Philippe et Monique Moussier
Thierry Moussier
Gendre de Mr et Mme Gaston Marcou

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos
sincères condoléances.

-:-:-:-:-

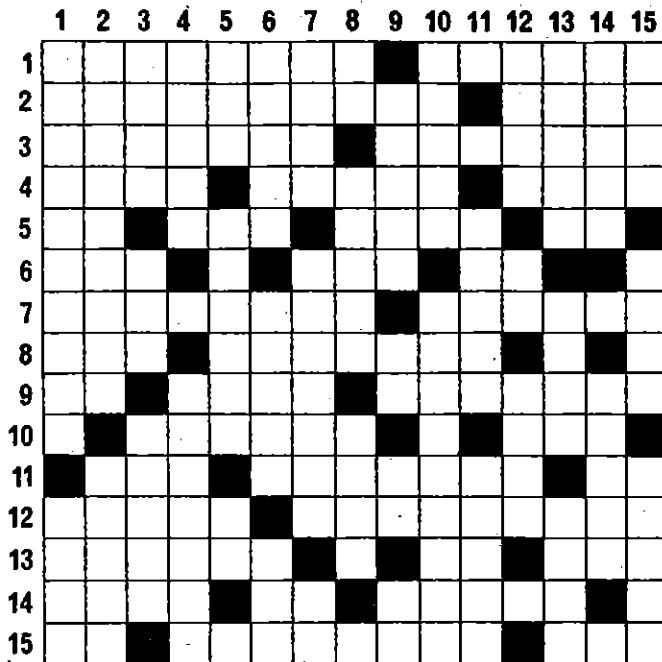
Bureau d'aide Sociale

Si vous possédez du mobilier dont vous n'avez plus besoin, et de
la layette, voiture d'enfant, pouvez-vous le signaler en Mairie de Corps
afin de rendre service à d'autres. Nous avons besoin de :

- de tables et chaises
- 1 lit d'enfant
- 2 lits de bébé (moins de 1 an)
- 2 poussettes
- 2 landaus
- Layette

-:-:-:-:-

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1. Œuvre d'une semaine. Le feu qui couve.
2. Pharmacien en herbes. Dégrader.
3. Petites plantes. Homme de paroles.

4. Economiste français. Bien marquée. Filet.
5. Le premier des impairs. Bugle. Rongeur. Suffixe.
6. Prenne du bon temps. Espèce d'oignon. Possessif.
7. L'amer à boire. Pierre de taille.

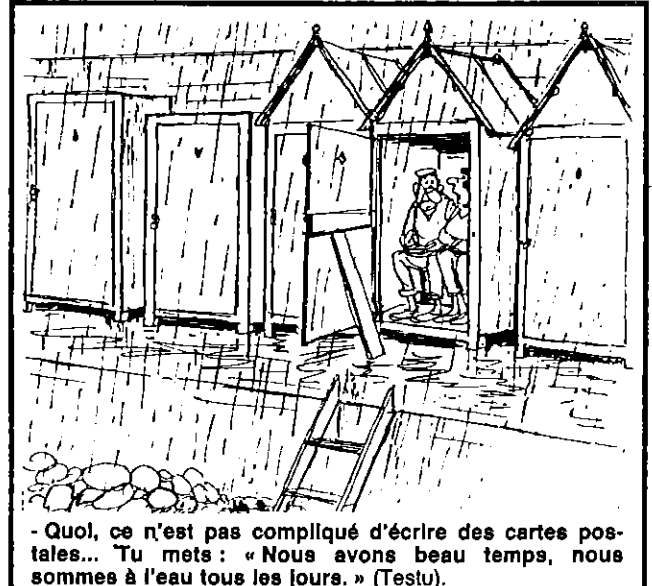
8. Partie d'un chant révolutionnaire. Joies collectives.
9. Précède la matière. Solutions des énigmes. Fleur.
10. Donne de l'appétit. Divinité marine.
11. Serpent à plumes. Une histoire de famille. Divinité.
12. Prénom scandinave. Fromage.
13. Fait sien. Fin de verbe. Mine de sel.
14. Fruit du pin. Pour associer. Œuf de toto.
15. Etain. Récipient de table. Chef.

- Gourmand biblique.
9. Il est en fin de compte. Possessif. Devant un grand. Pronom.
10. Spécialité basque. Homme des bois.
11. Sur l'Oronte. Auteur de romans d'anticipation.
12. Objet de salon. Douze mois. Possessif.
13. Département 38. Héros de geste. Mordant.
14. En quarantaine. La Norvège en norvégien.
15. Train. Invoque les saints Ventilés.

Verticalement

1. Chef des opérations. Besaces.
2. Saigneurs de troncs. Buffet bien garni.
3. Divinité. Grande école. Morceau d'intestin.
4. Abruti. Rétractions.
5. Dès potron-minet. Sorte de fraise des bois. Astate.
6. Prénom féminin. Grand-père. Saint Louis fit frapper le premier.
7. Elle vient de Pontoise. Domestiques. Abréviation musicale.
8. Avant J.-C. Sélectionnes.

Solution en page : "Cuisine"



C'est un bon exercice : vous êtes assis toute

